



Un accompagnement à la création d'une Très Petite Entreprise

Besoin identifié

Transformer son expérience professionnelle en prestation de services ou produits à commercialiser peut générer de nouvelles et réelles opportunités permettant de faire face au problème de la perte d'emploi et du chômage qui en découle.

Les contrats d'aide à la création d'entreprise et les nouveaux modes de travail liés l'utilisation des nouvelles technologies (permettant de travailler à distance et à moindre coût depuis chez soi ou en plateforme bureaux ou encore village d'entreprises) sont de véritables aides à la prise de décision pour toute personne ayant le goût de l'entrepreneuriat.

C'est par le biais d'une formation tant sur le plan de la création d'entreprise (business plan, publicité, ciblage clients, commercial...) que sur le plan du développement personnel (« deuil » des activités passées, reprise de confiance en soi, gestion de la prise de risques...) que les consultants du cabinet MariJul RH proposent de soutenir le retour à l'activité professionnelle des actifs fragilisés par une perte d'emploi, en les formant à la création de leur « Très Petite » Entreprise.

Tests d'entrée dans le dispositif

Informations collectives sur le dispositif (menées par les collaborateurs de la Compagnie Ag2R- la Mondiale et du cabinet MariJul RH).

2 entretiens d'une heure (1 heure avec 1 interlocuteur de la Compagnie Ag2r-La Mondiale et 1 heure avec 1 interlocuteur du Cabinet MariJul RH)

Entrée de 6 personnes par groupe. Nombre de groupes dans l'année à définir.

Public : personnes fragilisées par la perte d'emploi

Conditions d'admission :

- Expérience de plusieurs années dans la même fonction et ou le même secteur d'activité.
- Toute fonction, tout secteur d'activité.
- Goût de l'entrepreneuriat, capacité à prendre des risques mesurés, profil commercial.



La méthode appliquée au cours des entretiens reposera sur la pratique de l'écoute active. Les entretiens seront semi-directifs.

Les questions exploratoires permettront de repérer chez les candidats au dispositif, les ressources personnelles nécessaires à la création d'entreprise.

Programme de formation et d'accompagnement

Les ateliers sont collectifs. La méthode appliquée repose sur la pratique de l'animation habituellement pratiquée par les intervenants de MariJul RH : apports d'informations théoriques et pratiques, études de cas, exercices, mises en situation, élaboration de plans d'action.

Les accompagnements à distance, visent à vérifier la mise en application du plan d'actions, à faire des apports correctifs, à renforcer l'apprentissage par le biais d'apports pédagogiques personnalisés supplémentaires.

Atelier n° 1/module: Transformation de l'expérience

Transformation de l'expérience professionnelle en produits de vente ou prestation de services. Les participants devront repérer parmi leurs savoir-faire ceux qui pourraient être utiles à une clientèle possible. Ils devront ensuite bâtir un plan d'actions leur permettant de créer un produit commercialisable ou un programme de prestation de services.

Accompagnement à distance . 40 minutes par personne

Atelier n° 2/module: Business Plan

Les participants devront définir les différentes étapes du Business Plan relatif à leur projet de création, tant sur l'aspect stratégie, marketing, commercial et financier. Ils auront à instruire un dossier complet.

Accompagnement à distance . 40 minutes par personne

Atelier n° 3 et n°4/ module: Juridique et Financier

Apport d'informations sur les statuts juridiques et leurs impacts financiers (statut auto-entrepreneur, entreprise individuelle, EURL, société de portage).

Apport d'informations sur les contrats d'aides : Accre . . .

Apport d'informations sur le dépôt des brevets, déclaration INPI.

Les participants auront à prendre une décision sur le type de statut le plus approprié à leur projet de création.

Ils devront ensuite bâtir un plan d'action visant la création concrète de l'entreprise.



Atelier n° 5/ module : Le Télétravail

Apports d'informations sur les outils d'aide au travail à distance (doodle, dropbox, plateforme d'échanges, Visio- conférences, Skype, ...).

Les participants auront à bâtir un plan d'actions visant à la fois à s'organiser sur :

- le choix des outils informatiques optimisant leurs opérations via le télétravail.
- la mise en place du nouvel espace de travail « Home office », villages d'entreprises, plateforme de bureaux.

Accompagnement à distance . 40 minutes par personne

Atelier n° 6/module : La communication via les réseaux sociaux

Les participants devront bâtir une stratégie de communication via les réseaux sociaux pour le démarrage de l'activité.

Choix du message et des supports réseaux (Viadéo, Linked'in, sites spécialisés) en fonction de la stratégie posée. En amont de l'atelier un questionnaire complet à instruire servant de support à la réflexion stratégique sur la communication sera instruit par chacun.

Accompagnement à distance . 40 minutes par personne

Atelier n° 7 et 8 : Le développement commercial

Les participants devront apprendre à vendre leurs produits ou prestation de services. Apports d'éléments théoriques et pratiques. Entraînement a la prise de Rv clientèle, entraînement à l'entretien de vente/ commercial, entraînement au suivi clientèle et à la fidélisation.

Chacun aura à bâtir un plan commercial sur 3 et 6 mois à l'issue des entretiens.

Atelier n° 9 : Bâtir son réseau

Apports et recherche d'informations sur les réseaux « incontournables ». Les recherches se feront en fonction des spécialités de chacun.

Apprendre comment travailler et maintenir son réseau.

Ateliers de suivi (3 ateliers collectifs) à 2 mois, 6 mois, 1 an



Entretiens de coaching

3 entretiens de coaching individuels seront proposés aux candidats
(2X 40 minutes en Face à Face et 30 minutes à distance : skype ou téléphone)

- Le coaching vise à aider le candidat à faire le « deuil » des avantages liés aux situations professionnelles passées, à reconnaître les avantages liés au nouvel environnement de travail. Ces entretiens doivent également permettre aux candidats de reprendre confiance en eux et de trouver les ressources internes nécessaires à la construction concrète du projet entrepreneurial.

Il s'agit pour les participants de penser le travail différemment.
Ces entretiens de coaching se déroulent en parallèle du dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise. Ils visent à renforcer l'appropriation du nouveau projet.

Données quantitatives

Atelier n° 1 : 4 heures collectif + 40 minutes/personne accompagnement à distance
Soit 1 journée de 8 heures

Atelier n° 2 : 4 heures collectif + 40 minutes/personne accompagnement à distance
Soit 1 journée de 8 heures

Ateliers n° 3 et n° 4 : 8 heures collectif
Soit 1 journée de 8 heures

Atelier n° 5 : 4 heures collectif + 40 minutes/personne accompagnement à distance
Soit 1 journée de 8 heures

Atelier n°6 : 4 heures collectif + 40 minutes/personne accompagnement à distance
Soit 1 journée de 8 heures

Atelier n°7 et n°8 : 8 heures collectif
Soit 1 journée de 8 heures

Atelier n°9 : 4 heures collectif
Soit 1 demi- journée de 4 heures

3 Ateliers de suivi : 3 x 4 heures collectif
Soit 3 demi-journées de 4 heures

Nombre de jours total d'intervention pour le dispositif d'accompagnement : 8 journées pour 6 candidats
Dont 6 journées en collectif pour chaque candidat + 2 heures et demi d'accompagnement à distance.

Nombre de jours total d'intervention pour les entretiens de coaching : 3 demi- journées pour 6 candidats
Dont 2 heures de coaching pour chaque candidat

Soit 11,5 jours d'intervention pour 1 groupe de 6 participants

